

patrie, mais s'il y a eu des gaspillages, s'il s'est produit des malversations, ce qui est encore bien pire que le gaspillage, nous nous refusons à en assumer la responsabilité. Dans ce cas-là, le Gouvernement seul est responsable, et en temps opportun, le peuple canadien par ses représentants au Parlement, se prononcera sur ces actes de gaspillage ou de malversation, s'ils sont prouvés.

Pour me servir d'un exemple approprié, si quelqu'un est occupé à éteindre un incendie, et qu'il reçoit de l'aide, il ne doit pas être trop porté à critiquer, quand bien même une petite quantité d'eau tombe à côté du foyer de l'incendie, du moment qu'il y en a beaucoup; mais c'est différent si à un moment donné il survient quelqu'un à qui incombe la responsabilité d'éteindre le feu, et qu'au lieu de diriger toute l'eau, dont il dispose sur la maison en flammes, il en prend une partie pour arroser son jardin; dans ce cas, il deviendrait sujet à la critique; ce serait une occasion pour le Gouvernement d'instituer une enquête et d'appliquer le remède le plus tôt possible. Toutefois, en ce moment critique, que nous traversons, après avoir défini notre situation, à savoir: que nous refusons d'assumer la plus légère responsabilité au cas où des faits de cette nature se seraient produits, je verrais pour ma part d'un mauvais œil que l'opposition tentât quoi que ce soit, qui pourrait éveiller l'idée ou même la simple apparence d'une lutte de partis.

Mais que l'on me permette de dire à ce propos, que le Gouvernement a, tout aussi bien que l'opposition, des devoirs bien définis à remplir. Il incombe au Gouvernement, dans cette crise que nous traversons, que ce soit dans cette enceinte ou en dehors du Parlement, qu'il s'agisse de la discussion des problèmes du jour ou l'organisation, de conduire ses affaires de façon à éviter de provoquer l'esprit ou les critiques de partis chez les membres de la loyale opposition de Sa Majesté. Il est inutile de fermer les yeux sur certains faits. Six à sept mois se sont écoulés depuis la dernière session, et je n'ai nullement l'intention de fermer les yeux sur certaines choses qui se sont passées, et dont nous devons parler dans l'intérêt public, à mon sens.

Dans tous les pays du monde, la meilleure manière de soulever les passions politiques, c'est de faire des élections générales. Tout le monde admettra avec moi, je n'en doute pas, qu'une election générale est l'époque la plus propice, à l'éclosion des querelles politiques les plus violentes. Je devrais peut-être me reprendre. Je devrais peut-être dire

[M. M. Clark.]

que, c'est dans la littérature qui est publiée avant une élection, que ces querelles atteignent leur niveau le plus bas. Relativement à la littérature de parti, je désire proclamer devant cette Chambre et devant le pays que nous du parti libéral, n'avons pas un seul reproche à nous faire. Du moment que la guerre fut déclarée, le bureau ferma ses portes. Pour ma part, je n'ai pas eu connaissance qu'un seul document politique soit sorti de ce bureau de publicité depuis le commencement des hostilités. Qu'est-ce que nos honorables amis de la droite ont donc à rire, en ce moment?

Quelques DEPUTES: Oh! oh!

M. M. CLARK: Sont-ils en état de produire une simple petite feuille ou un document? Pas un seul. Je croirais donc manquer de bravoure, si je n'en faisais ici l'affirmation solennelle. Je vais maintenant faire une déclaration, qui est bien différente de celle-là. Durant le voyage, lorsque je m'en venais à Ottawa pour l'ouverture de la session, l'on m'a remis sur le train, un paquet de littérature électorale, publiée par un autre bureau, qui avait bien un pouce et quart d'épaisseur. Je fus surpris au delà de toute expression, car je n'en avais jamais soupçonné l'existence jusqu'à ce moment-là. Celui qui m'a remis ces documents, m'affirma qu'ils avaient été distribués dans le public, par paquets, dans le cours de l'automne de l'année dernière.

Je désire donc proclamer que la distribution d'une littérature de cette nature à l'automne, était tout simplement une provocation à l'esprit de parti, et j'espère que l'occasion ne nous sera plus fournie de faire entendre d'autres plaintes à ce sujet.

J'ai été étonné des dimensions de ce paquet de documents, qui sont bien loin de répondre à ce que je crois être le devoir de l'heure actuelle. Fait à signaler, la date que portaient ces documents coïncide avec celle où se firent entendre les clameurs irresponsables de certains esprits bornés de Toronto et d'ailleurs, que nous aurions dû avoir des élections générales. Je désire déclarer franchement à cette Chambre, qu'en autant que j'ai pu m'en rendre compte, 80 pour 100 au moins des hommes d'affaires et de bon sens du pays ont été dégoûtés à la suite de toutes ces menées. Je ne sais pas jusqu'où ces rumeurs sont vraies. Je ne crois pas pour un instant que mon très honorable ami, le premier ministre, ait eu connaissance de cette littérature ou qu'il ait jamais caressé le rêve de dissoudre le Parlement. Je refuse d'ajouter foi à ces rumeurs.